

Un modèle d'implémentation du développement marocain



En matière de développement humain, le Maroc a un potentiel extrêmement grand. Un pays où les atouts généreux de la nature (notamment l'agriculture) se conjuguent avec des cadres dynamiques du développement social qui pourraient permettre au pays de s'imposer comme interlocuteur incontournable dans les projets communautaires et les changements qui doivent être opérés dans les pays d'Afrique et du Proche-Orient.

Malheureusement, pour la majorité des gens, la mise en œuvre combinée des initiatives à l'échelle du pays en faveur du développement ne semble pas produire de résultats tangibles. Le problème est que les programmes marocains pour la croissance et le développement nationaux par la participation des populations ne font pas l'objet d'une orchestration bien huilée. L'intégration de ces programmes permettrait leur renforcement mutuel qui in fine permettrait de promouvoir une croissance accélérée et le succès des initiatives de développement.

Dans le sillage de l'intervention du Roi du Maroc selon laquelle il est temps désormais que le pays reconsidère son modèle de développement, je pense que c'est précisément le modèle de mise en œuvre dudit modèle de développement national qui nécessite une réévaluation et une révision en profondeur.

Ces cadres (de développement) marocains, notamment ceux qui visent à promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes, ont pour objectif de guider structurellement la croissance locale et nationale :

- 1) La Charte municipale, amendée en 2010, exige la création de plans pluriannuels de développement communautaire

formés par la participation des personnes ;

2) L'Initiative nationale pour le développement humain a été lancée en 2005 pour permettre l'accès à des financements sous-nationaux pour des

projets de développement multidimensionnels ;

3) La Feuille de route de la décentralisation, dévoilée pour la première fois en 2008, synthétise de manière innovante trois voies – la délégation, la déconcentration et la dévolution – afin de stimuler l'autonomisation des régions en développement.

Dans quelle mesure les trois cadres de développement peuvent-ils mieux répondre à leurs objectifs individuels et comment peuvent-ils s'articuler pour créer un développement humain soutenu par les bénéficiaires locaux ?

Le premier cadre, la Charte municipale, exige des représentants élus localement qu'ils contribuent à la planification communautaire participative dans la définition des projets. Cela pourrait et devrait être une voie majeure pour le développement durable, car, en plus du financement, c'est la participation des populations qui sera le facteur clé d'une durabilité «réussie».

En outre, des projets axés sur les personnes, institués par la Charte municipale, sont nécessaires au développement durable et à la concrétisation des autres cadres qui composent le modèle marocain. Cependant, au Maroc, le défi est constant : les membres élus des conseils municipaux ne sont généralement pas formés pour mettre en œuvre les méthodes participatives.

Catalyser des projets de développement généralisés et inclusifs implique, en premier lieu, de mettre en œuvre des programmes de formation expérientiels pour les étudiants universitaires, les enseignants, les techniciens, les membres de la société civile, les élus et les populations locales, entre autres, à devenir des acteurs du développement participatif. Grâce à la formation pratique, les plans de développement municipaux susmentionnés pourront alors refléter la volonté réelle de la population en ce qui concerne les projets qui la tiennent le plus à cœur et l'avenir auquel elle aspire par dessus tout.

Le deuxième cadre, l'Initiative nationale pour le développement humain, est un fonds national marocain pour les projets d'infrastructure, le renforcement des capacités, la revitalisation sociale et culturelle et les activités de création d'emplois aux niveaux infranationaux.

Ce fonds devrait inclure un budget de cinq milliards de dollars sur cinq ans pour la formation à la planification participative et les projets identifiés par la communauté.

L'INDH devrait principalement aider à concrétiser les projets de développement conçus conformément à la Charte municipale. En effet, l'Initiative nationale et la Charte municipale ne peuvent réussir que si leurs membres travaillent main dans la main. L'INDH devrait aider à financer les plans de développement participatif incorporés dans la Charte et les projets dont les populations locales ont exprimé le plus d'ardeur à vouloir mettre en œuvre.

Troisièmement, la «Feuille de route» de la décentralisation marocaine – extraite des déclarations publiques du Roi du Maroc depuis 2008 – vise à utiliser l'engagement au niveau national (dévolution) et les partenariats infranationaux (déconcentration) comme moteur pour la mise en œuvre des projets communautaires (délégation). En d'autres termes, la voie marocaine vise à rassembler des ressources et des partenariats nationaux pour le développement local, ce qui, en principe, ne peut être que bénéfique pour la durabilité.

Toutefois, sans la Charte municipale et l'IDNH, les mesures décentralisées adéquates des administrations publiques ne seront pas pérennes. Globalement, au Maroc, la décentralisation ne parvient pas à s'imposer de manière significative, ce qui accentue encore la suppression du nouveau développement local. C'est encore et toujours au niveau national que se prennent généralement les décisions concernant les paramètres, les termes, les cas et les situations pour les actions qui doivent être prises à l'échelon sous-régional (ou infranational).

En ce qui concerne les résultats politiques déstabilisants qui peuvent constituer une source de préoccupations et qui sont le fruit de la décentralisation, comme décrit dans les cas internationaux, ce qui suit semble clair en ce qui concerne le cas marocain, selon mon expérience en tous les cas : tous les efforts des populations lors de discussions communautaires se focalisent sur les moyens de subsistance et sur la priorité de répondre aux besoins humains immédiats. Je n'ai pas observé une once de préoccupations allant au-delà de ces facteurs de développement.

Il va de soi que l'exécution de la décentralisation, en particulier en ce qui concerne son rythme, est un processus délicat. Le niveau local est stratifié sur les plans socioéconomique et environnemental et sur le plan du genre, tout comme sur les plans sociétal et mondial. Faire avancer la décentralisation rapidement peut avoir des conséquences inutiles – par

exemple renforcer davantage les plus nantis et les classes politiques locales déjà établies. Cependant, une mise en œuvre réelle de la Charte municipale en étroite collaboration avec l'IDNH pourrait créer les conditions démocratiques participatives nécessaires qui permettraient au Maroc d'opter pour une forme émergente de communalisation, c'est-à-dire une gestion décentralisée au niveau de la commune.

Les cadres de développement marocains portent essentiellement sur ce qui est nécessaire pour que le développement durable des zones et des groupes marginalisés se traduise par des résultats durables. La Charte municipale pourrait fournir des plans de projets que l'INDH aiderait ensuite à concrétiser. Les arrangements décentralisés sont ensuite construits dans le sillage de la mise en œuvre de projets communautaires impliquant un partenariat multisectoriel.

L'agriculture marocaine, avec son énorme potentiel de génération de revenus et de mise en valeur des atouts environnementaux, non seulement peut mais doit être le moteur d'un financement autonome des projets des populations. Ces projets agricoles peuvent également être identifiés et définis par le processus de mise en œuvre des mandats de la Charte municipale.

Ce n'est pas l'insuffisance de ces cadres de développement qui explique les difficultés qui affectent la population marocaine, en particulier dans les zones rurales. C'est plutôt leur mise en œuvre inadéquate qui résulte elle-même d'une méconnaissance criante de la population et d'un manque de compétences nécessaires pour les traduire pleinement dans la réalité.

J'ai découvert qu'il suffisait simplement de donner aux hommes et aux femmes de tous âges la possibilité de se réunir dans des ateliers communautaires qui, à condition d'être conduits jusqu'au bout, pourraient finalement mener à bien les projets que ces personnes et leurs familles attendent depuis bien trop longtemps.

* Sociologue et président de la High Atlas Foundation, organisation à but non lucratif dédiée au développement durable au Maroc.

Par Dr. Yossef Ben-Meir *
Mardi 4 Septembre 2018

Source :
<https://www.libe.ma>